

République française

AUDE

## TREZIERIS - COMMUNE

Séance du 19 septembre 2025

Membres en exercice : 10

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 11 septembre 2025

*dix-neuf septembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement  
convoquée s'est réunie sous la présidence de Jean-Christophe GAUVRIT*

**Présents :** Jean-Christophe GAUVRIT, Nadine CHIVA, Marc LOUVET, Mireille SANDRES, Christophe BEER, Robert FAURE, David RICHOU, Florian BONNES, Cécile RAMOS

**Représentés:**

**Excusés:** Christelle SAMRAY

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Florian BONNES

### Objet: CONVENTION TYPE DE POSE ET D'EXPLOITATION DE LIGNES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES A TRES HAUT DEBIT AINSI QUE DU COFFRET DE DISTRIBUTION EN FIBRE OPTIQUE EN FAÇADE DE BATIMENT - DE\_2025\_013

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de déploiement de la Fibre Optique sur le territoire de la commune. Il précise que dans le cœur du village, il est nécessaire pour les propriétaires de signer une convention afin d'autoriser la pose d'un boîtier fibre en façade.

Le cabinet AXIANS, mandaté par le SYADEN, demande à la commune de signer deux conventions : une pour le bâtiment situé 1 place de la mairie dont le boîtier pourra alimenter le logement communal et la mairie, et une pour le hangar communal situé 8 place de la mairie.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de délibérer afin de lui accorder l'autorisation de signer lesdites conventions.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire a signer les conventions relatives aux bâtiments communaux
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,  
Jean-Christophe GAUVRIT

